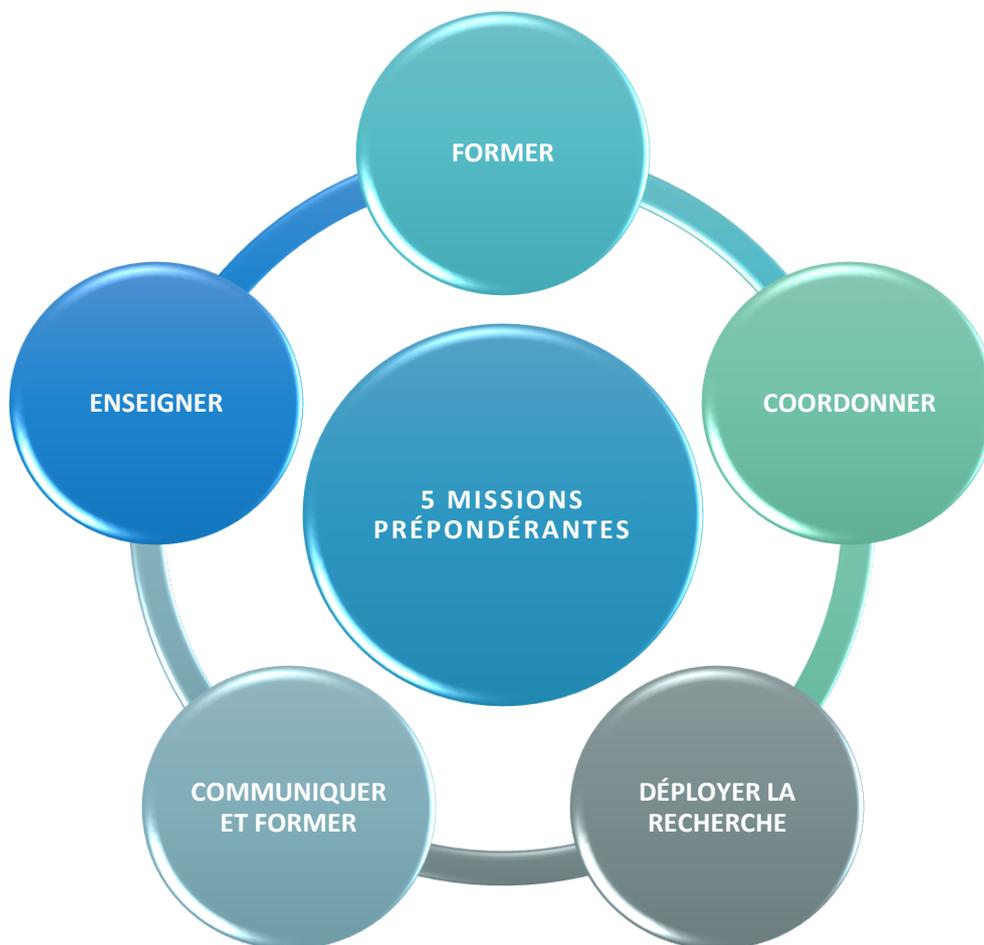


Poste à pourvoir

FORMATEUR PERMANENT INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE MONTPELLIER

MISSIONS DU POSTE PROPOSE

Missions générales



- Former des ergothérapeutes compétents en lien avec la réglementation et l'environnement,
- Accompagner et guider les étudiants en ergothérapie dans leur formation pour l'acquisition des compétences professionnelles validées par le D.E,
- Développer les partenariats nécessaires à la mise en place d'un environnement favorable à l'acquisition des compétences professionnelles,
- Développement d'une politique de gestion des risques et d'amélioration de la qualité.

Missions spécifiques

Concevoir, adapter et coordonner la formation

- Contribuer à la conception de projets de formation en fonction des référentiels professionnels, de formation et de certification,
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, dans une dynamique collective au sein de l'Institut de formation,
- Contribuer à l'élaboration de l'ingénierie pédagogique de la formation,
- Assurer la référence pédagogique de la 2^{ème} année de formation,
- Coordonner et planifier les enseignements des UE de la deuxième année en cohérence avec les textes réglementaires et le projet pédagogique ainsi que l'organisation fonctionnelle,
- Réalisation de séquences pédagogiques, de cours, de travaux dirigés et pratiques (études de situations, analyse de pratiques, analyse réflexive, pédagogie inversée...) en tenant compte de la formation hybride mise en place,
- Assurer l'organisation et le bon déroulement des examens au cours de la 2^e année.

Accompagnement pédagogique et de professionnalisation de l'étudiant

- Accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel,
- Assurer le suivi pédagogique individuel et collectif (environ 10 à 20 étudiants par promotion),
- Réaliser l'accompagnement et le suivi de stage (environ 10 à 20 étudiants par promotion),
- Réaliser les différents suivi méthodologique et leur régulation concernant les différents travaux de recherche (environ 10 étudiants par promotion).

Missions logistiques

- Évaluer et recenser les besoins en matériel pédagogique,
- Collaborer à l'utilisation optimale des moyens et ressources pédagogiques.

Autres missions

- Actualiser et perfectionner ses connaissances et compétences en menant un travail de veille pédagogique,
- Participer aux actions d'information et de communication afin de promouvoir la formation,
- Participer aux épreuves d'admission,
- Participer à différentes instances internes et externes,
- Participer aux réunions d'équipe et aux divers projets de l'Institut,
- Réaliser la veille réglementaire dans le cadre de la démarche qualité mise en place au sein de l'Institut.

POSITION AU SEIN DE LA STRUCTURE

Lien hiérarchique ou rattachement hiérarchique

Le formateur permanent de l'IFE est placé sous l'autorité hiérarchique et la responsabilité de la directrice de l'Institut de formation.

Liens fonctionnels

Il est en relation fonctionnelle quotidienne avec :

- Les référents pédagogiques, du parcours stage et formateurs,
- L'équipe administrative de l'Institut
- Les intervenants chargés de cours et TD
- Les lieux de stages où les étudiants sont accueillis : membres des équipes médicales et paramédicales
- Les étudiants

L'Institut de Formation en Ergothérapie de Montpellier est agréé pour accueillir 80 étudiants par promotion chaque année.

Horaires de travail : le planning est élaboré du lundi au vendredi avec des horaires à adapter aux activités de l'Institut de formation.

Disponibilité requise, amplitude horaire variable : travaux à réaliser en lien avec le projet pédagogique et/ou en lien avec les déplacements.

COMPETENCES REQUISES

Compétences organisationnelles

- Concevoir et organiser l'enseignement des U.E,
- Evaluer la formation dispensée et procéder aux réajustements si nécessaire,
- Autonomie,
- Priorisation et anticipation des activités,
- Professionnalisme et rigueur de travail (traçabilité),
- Capacités de synthèse et d'analyse,
- Curiosité professionnelle et partage de savoirs,
- Veille professionnelle en ergothérapie et science de l'occupation, ainsi que dans le secteur de la santé, du social etc.
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques : Excel, Word, PowerPoint, Adobe Acrobat, Outlook, Google Drive, Réseaux sociaux, logiciels de visioconférence notamment,
- Adaptation rapide à l'utilisation de nouveau logiciel et à l'espace numérique de travail.

Compétences pédagogiques

- Optimiser l'apprentissage des étudiants,
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes,
- Susciter la réflexion, l'analyse.

Compétences relationnelles

- Dynamique d'équipe,
- Facilité de communication orale et écrite,
- Respect des échanges.

QUALIFICATIONS REQUISES

La formation et/ou les qualifications requises

- Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute,
- Du diplôme de cadre de santé ou d'un des certificats de cadre auxquels ce diplôme s'est substitué ou d'un diplôme reconnu équivalent ou d'un diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle dans les domaines de la santé, des sciences de l'éducation ou des sciences humaines d'un niveau au moins égal ou supérieur à celui de la certification visée par la formation autorisée.

Les connaissances particulières souhaitables

- Expérience professionnelle, notamment dans le tutorat des étudiants en ergothérapie,
- Réalisation d'actions de formation (en formation initiale, continue, en établissement de santé),
- Formations continues suite au DE d'Ergothérapeute,
- Sensibilisé aux approches « occupations centrées » et aux modèles conceptuels en ergothérapie.

TEXTES DE REFERENCES

- Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses,
- Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute –
- Arrêté du 17 avril 2017 relatif aux conditions de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux,
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des Instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur. - Guide de la gestion du temps de travail. - Projet Pédagogique et règlement intérieur de l'Institut des formations paramédicales.

POUR POSTULER

- Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à :
Mme Audrey VALLAT, directrice de l'IFE : audrey.vallat@ergotherapie-montpellier.com
- Poste à pourvoir rapidement
- CDI temps plein
- Convention enseignement privé indépendant 2691, FESIC

Date butoir du dépôt des candidatures le 31.12.2021